

T4 2023

RAPPORT D'ÉTAPE DE L'ENGAGEMENT AUPRÈS DES SOCIÉTÉS : WALMART

Secteur

Biens de consommation de base

Thème principal; sous-thème(s)

Droits de la personne; droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

Objectifs de développement durable des Nations Unies connexes



Activité d'engagement

Rencontre de collaboration (troisième cette année)

Réceptivité

Réceptive

État des placements (peut changer sans préavis)

Fonds d'actions américaines ER NEI; Fonds d'actions canadiennes NEI; Mandat NEI actions mondiales

Objectif : Rechercher et partager de l'information sur la gestion de Walmart des risques liés aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement, et faire pression pour que la société communique davantage de renseignements sur ses processus et ses mesures correctives.

Nous avons rencontré Walmart dans le cadre d'une collaboration continue organisée par l'Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR), qui collabore avec Walmart depuis de nombreuses années. Il s'agissait de notre troisième rencontre avec la société en 2023 et de notre deuxième rencontre en tant que membre de ce groupe; l'autre était une rencontre de collaboration sur la déforestation. Walmart a certes progressé au chapitre des droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement, mais nous estimons qu'elle devrait en faire plus, vu sa taille, son influence et sa sensibilisation aux risques importants. Walmart employait 2,1 millions de personnes à l'échelle mondiale à la fin de 2023, ce qui en faisait le plus gros employeur au monde¹.

Les problèmes de main-d'œuvre comptent parmi les principaux risques auxquels Walmart est confrontée dans sa chaîne d'approvisionnement. Ceux-ci peuvent aller des pratiques de rémunération à la sécurité des travailleurs, en passant par le travail des enfants et le comportement antisyndical. Lorsque de tels problèmes surviennent et font les manchettes, les risques que cela porte atteinte à la réputation de la société sont considérables. De nombreux médias² en ont fait état lorsque l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (OCRE) a ouvert une enquête sur Walmart Canada (ainsi que sur les divisions canadiennes de Hugo Boss et de Diesel) à la suite d'allégations selon lesquelles la société aurait eu recours au travail forcé des Ouighours ou auraient bénéficié de celui-ci dans le cadre de ses activités ou chaînes d'approvisionnement dans la région du Xinjiang, en République populaire de Chine³. Le *The New York Times* a publié en février un article de fond sur le travail des enfants migrants aux États-Unis. Il y citait Walmart, parmi de nombreuses autres grandes sociétés bien connues dans divers


secteurs. Certaines de ces sociétés (dont Walmart) ont affirmé qu'elles prenaient les allégations au sérieux et qu'elles enquêteraient sur leurs chaînes d'approvisionnement⁴.

Des porte-parole de la société nous ont présenté les processus de Walmart, dont les efforts déployés pour repérer et corriger les risques liés aux droits de la personne dans les grandes chaînes d'approvisionnement, comme celles des vêtements provenant du Bangladesh, des fruits et légumes frais venant des États-Unis et du Mexique et des fruits de mer importés de Thaïlande. Ils nous ont parlé de leurs processus actuels, en précisant que nous pourrions observer en 2024 d'autres mises à jour sur le repérage des risques liés aux droits de la personne. Walmart a indiqué que le nombre de ses installations de fournisseurs « actives » dépassait 26 900 en 2023 et que des missions d'audit avaient été menées par des tiers dans 66 pays⁵.

À l'instar du groupe de travail de base de l'ICCR, nous estimons que Walmart devrait communiquer davantage de renseignements sur les mesures qu'elle

a prises à la suite des allégations de travail des enfants formulées dans l'article du *The New York Times*. Selon nous, il serait aussi utile pour les investisseurs que Walmart publie une liste de ses fournisseurs de niveau 1⁶, pratique exemplaire qu'ont adoptée de nombreux détaillants, en particulier dans le secteur du vêtement⁷. Lorsqu'on leur demande de divulguer le nom de leurs fournisseurs, les sociétés disent souvent craindre que cela porte atteinte à leur compétitivité. Elles sont pourtant déjà nombreuses à le faire. Nous continuons d'encourager Walmart et d'autres sociétés à réfléchir à la façon dont elles peuvent fournir plus de renseignements sur leurs fournisseurs. Ces renseignements nous aident à mieux évaluer les risques liés aux droits de la personne et les mesures que prend une société à cet égard.

Étapes suivantes : Nous poursuivrons notre engagement auprès de Walmart au sein du groupe de l'ICCR, car nous demandons à la société d'améliorer la communication de renseignements sur les risques liés aux droits de la personne et ses processus de correction.



Parlez avec votre conseiller dès aujourd'hui pour savoir comment les solutions d'investissement responsable de NEI peuvent vous aider à atteindre vos objectifs.

¹ <https://www.statista.com/statistics/264671/top-50-companies-based-on-number-of-employees/> (en anglais). ² CTV News, Global News, The Globe and Mail, etc.

³ https://core-ombuds.canada.ca/core_ombuds-ocre_ombuds/press-release_walmart-hugo-boss_diesel_communique.aspx?lang=eng. ⁴ <https://www.nytimes.com/2023/02/25/us/unaccompanied-migrant-child-workers-exploitation.html> (en anglais). ⁵ <https://corporate.walmart.com/purpose/esgreport/social/people-in-supply-chains> (en anglais).

⁶ Les fournisseurs de niveau 1 sont ceux qui entretiennent une relation directe avec l'acheteur. ⁷ Fashion Revolution publie des listes de fabricants de vêtements qui donnent le nom de leurs fournisseurs : <https://www.fashionrevolution.org/tag/tier-1/> (en anglais)

Le présent rapport est fondé sur les dossiers de NEI ainsi que sur ses recherches et ses impressions recueillies lors de ses activités d'engagement auprès des sociétés. À moins d'indication contraire, aucune société indiquée dans le présent rapport n'a examiné son contenu avant sa publication. Nous reconnaissons que les progrès d'une société en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont attribuables à plusieurs facteurs et non seulement à l'influence de NEI.

Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément, sans s'y limiter, des conseils financiers, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant au fil du temps. Les renseignements contenus dans le présent document sont jugés fiables, mais NEI ne garantit pas leur exhaustivité ni leur exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'une société, d'un titre, d'un secteur ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur, et les risques et les incertitudes font souvent en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des renseignements ou des attentes prospectifs. Ne vous fiez pas indûment aux renseignements prospectifs.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et/ou l'Aperçu du fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est le seul commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.